

**PREFET DE LA MOSELLE**

**Direction départementale des territoires**  
Service aménagement, biodiversité et eau  
**Unité police de l'eau**

Dossier suivi par : **Pascal RIDGEN**  
Tél. : 03 87 28 30 80  
Fax : 03 87 02 79 32  
Mél : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr  
Réf. : PR/

**Objet : Dossier de déclaration concernant le rejet des eaux pluviales du projet de viabilisation de 22 parcelles Rue Chateaubriand à BEHREN-LES-FORBACH**  
**Accord**

**P. J. : 1 dossier**  
**1 récépissé de déclaration**  
**1 fiche descriptive**

**M. le Directeur de la Société LOGIEST**  
**15, Sente à My**  
**BP 80785**  
**57012 METZ CEDEX 01**  
**à l'attention de M. Sébastien THOURET**

Metz, le **10 OCT. 2014**

M le Directeur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **BEHREN-LES-FORBACH – Rejet des eaux pluviales du projet de viabilisation de 22 parcelles pavillonnaires rue Chateaubriand**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier **complet** au guichet unique de l'eau : 14 août 2014
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2014-0098
- Dossier réalisé par : Bureau d'études VRD SIRUS de Metz

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de BEHREN-LES-FORBACH où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

**Copie transmise pour information :**  
- BE VRD SIRUS  
21, rue de Sarre – Entrée C03  
BP 15135  
57070 METZ CEDEX 01

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALERIE ANTOINE-POTIER